



© Philippe Marchand - SAGE Estuaire de la Loire

Continuez sur le chemin jusqu'à la route de Bouée, qui passe sur la voie ferrée. Au stop à la fin de la route de Bouée, tournez à droite puis traversez la RD17 vers la Goupillièrre. Dans le village, montez la côte puis tournez à gauche en haut et empruntez le chemin en sens interdit de nouveau vers la gauche. Prenez le deuxième sentier sur votre droite, remontez jusqu'au barrage.

⑤ Retour sur l'Histoire

Durant la Première Guerre mondiale les soldats américains sont très nombreux dans la ville de Savenay. Un hôpital militaire est bâti, le plus grand de l'arrière-front à l'époque, nécessitant alors un besoin important en eau. La construction d'une retenue sur un cours d'eau proche est alors décidée. Le barrage est construit et opérationnel au début de l'année 1918. C'est ainsi qu'a été créé le lac de Savenay. C'est depuis les années 1970 qu'il s'est transformé en base de loisirs.

Jussie dans les marais du Syl



© CC Estuaire et Sillon

Tournez à gauche au premier croisement, poursuivez jusqu'au belvédère et prenez quelques instants pour profiter de la vue !

④ Un marais multi-usages

Mais à qui et à quoi peut bien servir cette immense étendue de prairies humides et de canaux ? Ces milieux si particuliers ont été façonnés par l'Homme pour les rendre exploitables : l'eau a été canalisée et est gérée par des vannes, afin d'obtenir une végétation de grande qualité pour le pâturage ou pour faire du foin à la réputation nationale. Comme vous pouvez l'observer : il n'y a pratiquement aucune clôture, ce sont les canaux en eau qui permettent de délimiter les parcelles et d'abreuver les bovins.

Cette zone tampon rend également d'autres services : elle préserve des inondations, améliore la qualité des eaux, garde de la fraîcheur et de l'eau en période de sécheresse et accueille une grande diversité tant animale que végétale.



Barrage de la vallée Mabile

© Estuaire et Sillon Tourisme

Longez le lac sur sa rive Ouest cette fois-ci.

⑥ Les Espèces Exotiques Envahissantes

Une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce introduite par l'Homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.

Ces espèces «non-désirables» se plaisent bien ici aussi... comme par exemple le ragondin et la jussie. Celle-ci est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud, introduite en France au XIXème siècle pour décorer les bassins d'agrément. Sur le lac de Savenay, une demi-journée d'arrachage par an doit être consacrée pour limiter sa prolifération.

Continuez le chemin jusqu'à la route de la Vallée Mabile puis rejoignez le parking pour finir la boucle.

Entre lac et marais :
Les merveilles du Syl
sur la commune de Savenay

Rand'O
2
au fil de l'eau



Infos pratiques

Distance : 6,8 km
Durée : 1h40

Stationnement :
parking du Pôle de loisirs
Bus : arrêt Pont de
15 mètres à Savenay

Accessible une grande
partie de l'année
(les marais peuvent
parfois être en eau l'hiver)

Balises jaunes

Prévoir des chaussures
de marche

Venez profiter de cette belle randonnée entre lac, cours d'eau et marais, sur différents sentiers au cœur de la nature et de milieux exceptionnels gérés par une activité agricole respectueuse de la faune et de la flore.

Une balade idéale pour laisser son imagination vagabonder tout au long des six points d'intérêt repérés pour vous.

À partir du parking de la base de loisirs, suivez le chemin qui longe le lac vers la gauche en direction du barrage. Arrivés au nid-observatoire, prenez à droite et descendez vers le barrage. Juste après celui-ci, prenez le pont de singe sur votre droite et descendez les escaliers.

① Les vannes et l'eau

Au pied du barrage, la vanne que vous voyez ici est une vanne de fond, utilisée pour veiller à la sécurité de l'ouvrage. Une autre vanne devrait bientôt voir le jour, celle du Débit Minimum Biologique (DMB) qui permettrait de récupérer l'eau au milieu du barrage pour la restituer au cours d'eau en aval. Cela demande réflexion et sera encadré par un règlement d'eau. En effet depuis 2014, tous les barrages doivent laisser repartir un **Débit Minimum Biologique de 10% du débit moyen** dans le lit de la rivière.



© CC Estuaire et Sillon

Continuez le chemin dans le fond du vallon, tout en longeant le cours d'eau, jusqu'à la RD17. Suivez celle-ci sur la droite pendant 50m, traversez la route et empruntez le passage sous la voie ferrée. Poursuivez sur le chemin.

② On se refait une beauté...

Avez-vous remarqué que des travaux de restauration du cours d'eau ont eu lieu ici ?

Des petites barrières en bois (appelées déflecteurs) ont été installées perpendiculairement au lit du ruisseau et à intervalles réguliers, mais pourquoi ?

- pour varier les écoulements, afin qu'ils ne soient pas trop « linéaires », en créant des méandres (virages),
- pour réduire la largeur du cours d'eau lors de la période sèche afin de maintenir des milieux favorables à la biodiversité (installation de plantes et d'animaux).



Déflecteurs dans le cours d'eau

© CC Estuaire et Sillon

Mais d'où vient le mot « méandre » ?

« le Méandre » est le nom d'un fleuve d'Asie Mineure au cours très sinueux !

Continuez le chemin vers le village du « Petit Brossais », empruntez la route du Petit Brossais, traversez celle du Grand Brossais en face puis dirigez-vous vers « les Rives ». Vous entrez dans les marais, continuez sur le chemin.

③ Iris des marais, bêtes à plumes ou à écailles

De nombreuses espèces d'oiseaux font ici l'objet de mesures de protection, notamment grâce au dispositif Natura 2000. C'est le cas de la gorgebleue à miroir, de la cigogne blanche, du chevalier gambette et du vanneau huppé.

On peut aussi observer ici l'iris des marais, plante aquatique commune reconnaissable par ses fleurs d'un jaune lumineux et ses longues feuilles pointues, fleurie de mars à juin.

Peut-être aurez-vous également la chance de croiser la couleuvre d'Esculape, d'un brun-vert olivâtre et piquetée de fins points blancs. Ne soyez pas effrayé.es, elle est inoffensive !



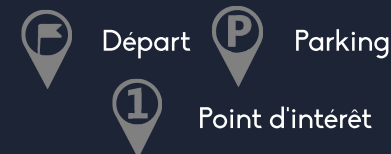
© Gérard Quiban

Vipère ou couleuvre... comment les différencier ?

Ici, c'est la couleuvre d'Esculape. Sur la tête, les couleuvres ont une pupille en fente verticale (comme les vipères) tandis que celles des couleuvres ont une pupille ronde. Les vipères possèdent aussi une pupille en fente verticale (comme celle d'un chat), tandis que celle des couleuvres est ronde.



Légende



Cette fiche Rand'O a été réalisée pour la Communauté de Communes Estuaire et Sillon par le CPIE Loire Océane, dans le cadre du Contrat Territorial Eau du bassin versant Sillon et Marais Nord Loire, soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Pays de la Loire.

Financé par

